

IGNACE BOURGET, *Evêque de Montréal, etc. etc.*

LE Saint Siège Apostolique ayant déclaré qu'il était certain que le Vénérable de la Salle était en réputation de sainteté de vie, de vertu et de miracles, nous exhortons de tout notre cœur, nos diocésains en général, et les enfans en particulier, à recourir avec confiance à ce grand serviteur de Dieu. Des grâces très spéciales déjà obtenues dans ce Diocèse, par son intercession, doivent remplir de confiance les âmes ferventes, qui se sentent animées intérieurement à faire en leur particulier des exercices de piété en l'honneur de ce tendre ami des enfans. C'est pour les encourager à vaquer avec ferveur à ces exercices que nous avons approuvé et approuvons la *Neuvaine* à l'honneur du vénérable instituteur des Ecoles Chrétiennes, publiée à la suite des présentes.

Donné à Montréal, le huit Mai, mil huit cent quarante-quatre.

+ IG. EV. DE MONTREAL. ■